Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

TECHNOPOL
81 rue Réaumur – 75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

ASSOCIATION TECHNOPOL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Au Président De l'association **TECHNOPOL**

I -Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **TECHNOPOL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport, Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points exposés dans la note IV-4-8 de l'annexe des comptes relatifs aux événements postérieurs à la clôture.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



L.-*F. Timar-Schubert*

GMBA Seleco
WALTER ALLINIAL
membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

TECHNOPOL

ASSOCIATION loi 1901

81 rue Réaumur
75002 Paris

Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2019

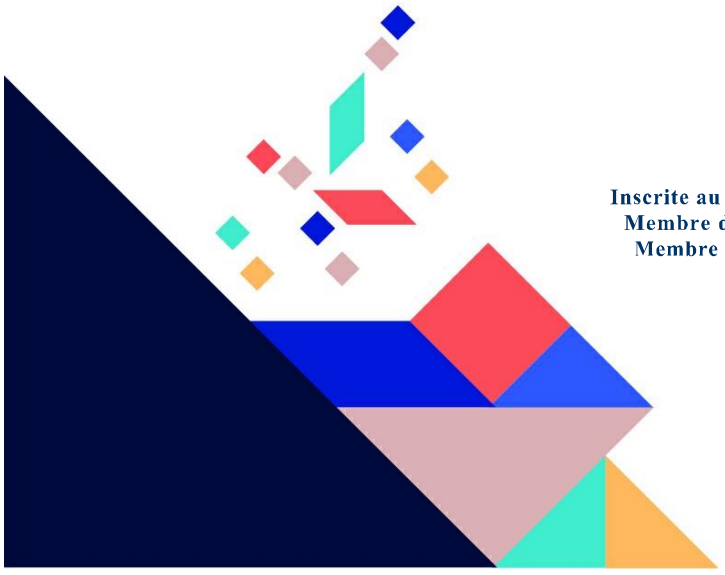

GMBA SELECO

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de WALTER FRANCE et d'Allinial Global International

Siège social : 5 rue Lespagnol - 75020 PARIS
Téléphone : +33 (0)1 44 93 10 30 - Fax : +33 (0)1 44 93 10 39
E-mail : paris20@gmba.fr

SARL au capital de 75 812.90 Euros - 612 007 690 RCS Paris
NAF 6920 Z - N° TVA : FR01612007690

www.gmba-allinial.com

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 275	2 690	585	
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 539	2 539		
Autres	8 609	7 432	1 176	458
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 200		1 200	14 679
TOTAL I	**15 623**	**12 661**	**2 961**	**15 137**
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	33 788	10 000	23 788	50 368
Autres	54 285		54 285	70 448
Valeurs mobilières de placement	153		153	351
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	25 310		25 310	6 823
Charges constatées d'avance (2)				1 333
TOTAL III	**113 535**	**10 000**	**103 535**	**129 323**
Frais d'émission d'emprunts à étaler **IV**				
Primes de remboursement des emprunts **V**				
Ecarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**129 157**	**22 661**	**106 496**	**144 461**

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs net à réaliser : - Acceptés par les organes statutairement compétents
- Autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	15 322	35 804
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	**11 517**	**-20 482**
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise : - Apports		
Fonds associatifs avec droit de reprise : - Legs et donations		
Fonds associatifs avec droit de reprise : - Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	13 284	14 000
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	**40 123**	**29 322**
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour : - Risques		
Provisions pour : - Charges		
Fonds dédiés sur : - Subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur : - Autres ressources		
TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes : - Auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes : - Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	21 543	73 236
Dettes : - Fiscales et sociales	40 907	41 303
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 923	600
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	**66 373**	**115 138**
Ecart de conversion passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**106 496**	**144 461**
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser : - Acceptés par les organes statutairement compétents		
Legs net à réaliser : - Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue : - Biens				
Production vendue : - Services	133 038		133 038	310 436
Chiffre d'affaires Net	**133 038**		**133 038**	**310 436**
Production : - Stockée				
Production : - Immobilisée				
Subventions d'exploitation			358 100	211 100
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			4 392	1 500
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)			4 945	4 619
TOTAL I			**500 475**	**527 655**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			315 053	364 322
Impôts, taxes et versements assimilés			1 423	2 809
Salaires et traitements			101 369	126 391
Charges sociales			35 061	51 236
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			836	503
Dotations aux : - Dépréciations des immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations de l'actif circulant			10 000	
Dotations aux : - Provisions				
Autres charges			12 881	1 404
TOTAL II			**476 622**	**546 666**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**23 852**	**-19 011**
Excédent ou déficit transféré **III**				
Déficit ou excédent transféré **IV**				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			7	5
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			**7**	**5**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées			1 811	1 476
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			**1 811**	**1 476**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**-1 805**	**-1 471**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			**22 048**	**-20 482**

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)		Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		10 816	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL VII		**10 816**	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		21 347	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VIII		**21 347**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-10 531**	
Impôts sur les bénéfices	**IX**		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	**X**		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	**XI**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)		**511 297**	**527 660**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)		**499 781**	**548 141**
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)		**11 517**	**-20 482**

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Bénévolat	9 388	5 533
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	**9 388**	**5 533**

CHARGES	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

I. Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 106 496 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 11 517 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Le règlement n°99-01 du 16 février 1999 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations
- Les règlements du comité de réglementation comptable et notamment le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et les suivants le modifiant

L'association n'entend pas appliquer par anticipation le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Faits caractéristiques
Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture
Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 présente un total de 106 496 euros.
Le compte de résultat de l'exercice, présente; sous forme de liste, dont le total des produits est de 511 297 euros, dégage un résultat de 11 517 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

II. FAITS MARQUANTS

Néant

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

Logiciels 3 ans
Installations techniques, matériels, outillages industriels 5 à 8 ans
Installations générales, agencements, aménagements 10 ans
Matériel de transport 5 ans
Matériel de bureau et informatique 3 ans
Mobilier 10 ans

3.2. Créances (cf tableaux joints)

3.3. Fonds associatifs

Les fonds associatifs ont évolué de la façon suivante :

Fonds associatifs au 31/12/2018 : 29 322
Résultat Exercice au 31/12/2019 : 11 517
Fonds associatifs au 31/12/2019 : 40 123

3.4. Provisions pour risques et charges (cf tableau joint)

L'exercice n'a donné lieu à la constatation d'aucune provision.

3.5. Dettes (cf tableaux joints)

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen pour l'exercice est de 2 personnes contre 2 pour l'exercice précédent.

4.2. Fiscalité latente

Il n'y a pas de fiscalité latente significative à la clôture de l'exercice.

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice s'élève à 44 877 €.

4.3. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement hors bilan significatif à la clôture de l'exercice.

4.4. Information relative à la rémunération des trois plus hauts cadres bénévoles et salarié :

Suivant l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relatif à la rémunération des dirigeants, les associations dont le budget est supérieur à 150 000€ et recevant une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000€, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salarié ainsi que leurs avantages en nature. Cette disposition doit figurer dans l'annexe des comptes annuels.
Dans l'association, les trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles, il s'agit du Président et du Trésorier; ils ne perçoivent aucune rémunération.

4.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4100 euros HT, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4100 € HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les services autres que la certification des comptes: 0€

4.6. Contributions volontaires

L'association a bénéficié de 870 heures de bénévolat valorisées au taux horaire du SMIC en vigueur en 2019

4.7. Informations complémentaires

La Tunisie ayant souhaité participer comme chaque année à la Techno Parade 2018 avec un char de l'association We Are Tunisia, financé par le Ministère du Tourisme Tunisien. Un contrat a été signé et une facture a été éditée en 2018.
A la demande de la Préfecture de Police de Paris, la date de la Techno Parade a été déplacée du 29 au 22 septembre 2018. Suite à ce changement de date, l'équipe en charge du char Tunisien a annulé la venue du char à quelques jours de la Parade, sans donner d'explication officielle et nous laissant une facture impayée de 22 900 € HT .
Compte tenu des difficultés rencontrées pour rencontrer nos interlocuteurs initiaux, nous avons contacté, Monsieur Jack Lang, président de l'Institut du Monde Arabe grâce à l'intervention duquel nous pensons récupérer, au moins partiellement notre créance. Au titre de 2019, une provision a été constituée à hauteur de 10 000 €.

4.8. Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie de COVID19 et des mesures annoncées par le gouvernement, l'association n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation. Il existe une incertitude sur la réalisation de la manifestation de la Technoparade en septembre 2020, néanmoins les financements reçus par l'association ne seraient pas remis en cause.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 593		682
TOTAL	**2 593**		**682**
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
Constructions : - Sur sol d'autrui			
Constructions : - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage	2 539		
Installations : - Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport			
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier	7 151		1 458
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**9 690**		**1 458**
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
Autres : - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	14 679		1 200
TOTAL	**14 679**		**1 200**
TOTAL GENERAL	**26 962**		**3 339**

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 275	
TOTAL			**3 275**	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Constructions : - Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage			2 539	
Installations : - Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel : - De transport				
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier			8 609	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**11 148**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
Autres : - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	14 679		1 200	
TOTAL	**14 679**		**1 200**	
TOTAL GENERAL	**14 679**		**15 623**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 593	97		2 690
TOTAL	**2 593**	**97**		**2 690**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 539			2 539
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 693	739		7 432
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**9 232**	**739**		**9 971**
TOTAL GENERAL	**11 825**	**836**		**12 661**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		**TOTAL GENERAL NON VENTILE**			**TOTAL GENERAL NON VENTILE**		

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations sexercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
Provisions pour : - Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provision Fiscale pour implantation à l'étranger : - Avant le 01.01.1992				
Provision Fiscale pour implantation à l'étranger : - Après le 01.01.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
Provisions pour : - Garanties données aux clients				
Provisions pour : - Pertes sur marché à terme				
Provisions pour : - Amendes et pénalités				
Provisions pour : - Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
Provisions pour : - Impôts				
Provisions pour : - Renouvellement des immobilisations				
Provisions pour : - Gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour : - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
Immobilisations : - Titres de participations				
Immobilisations : - Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	4 392	10 000	4 392	10 000
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	**4 392**	**10 000**	**4 392**	**10 000**
TOTAL GENERAL	**4 392**	**10 000**	**4 392**	**10 000**
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		10 000	4 392	
Dont dotations et reprises : - Financières				
Dont dotations et reprises : - Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 200		1 200
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	27 480	27 480	
Autres créances clients	6 308	6 308	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	12 928	12 928	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	41 357	41 357	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**89 273**	**88 073**	**1 200**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 543	21 543		
Personnel et comptes rattachés	4 657	4 657		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 734	29 734		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	6 331	6 331		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	185	185		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	3 923	3 923		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**66 373**	**66 373**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**10 972.00**	**11 019.00**
Dettes fiscales et sociales	**9 051.21**	**5 774.13**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**20 023.21**	**16 793.13**

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**10 972.00**	**11 019.00**
40800000 FOURNIS. FACTURES NON PA	9 532.00	11 019.00
40810000 FOURN. ACHATS BIENS SERV.	1 440.00	
Dettes fiscales et sociales	**9 051.21**	**5 774.13**
42820000 DETTES PROVISIO. POUR CO	3 485.20	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CP	1 568.34	
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	3 997.67	5 774.13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**20 023.21**	**16 793.13**

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Produits et charges constates d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Produits :	- D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL			

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Charges :	- D'exploitation - Financières - Exceptionnelles		1 333
TOTAL			**1 333**

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE					
Fonds associatifs sans droit de reprise : - Patrimoine intégré					
Fonds associatifs sans droit de reprise : - Fonds statutaires					
Fonds associatifs sans droit de reprise : - Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Fonds associatifs sans droit de reprise : - Apports sans droit de reprise					
Fonds associatifs sans droit de reprise : - Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
Fonds associatifs sans droit de reprise : - Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
Réserves : - Indisponibles					
Réserves : - Statutaires ou contractuelles					
Réserves : - Réglementées					
Réserves : - Autres					
Report à nouveau	35 804			20 482	15 322
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	**-20 482**	**20 482**	**21 517**	**10 001**	**11 517**
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds propres : - Apports					
Fonds propres : - Legs et donations					
Fonds propres : - Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 000			716	13 284
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	**29 322**	**20 482**	**21 517**	**31 198**	**40 123**

Evaluation des contributions volontaires en nature

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
PRODUITS		
Bénévolat	**9 388**	**5 533**
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	**9 388**	**5 533**

CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Dons en nature		
TOTAL		